



Communiqué de presse

Paris, le 18 Mars 2013

La SFAP réagit au rapport de l'observatoire de la fin de vie « Vivre la fin de vie chez soi »

Le rapport montre que la mise en place d'une vraie politique de développement des soins palliatifs à domicile est une urgence pour répondre aux attentes de nos concitoyens

La SFAP considère que l'observatoire national de la fin de vie a produit un rapport de grande qualité qui éclaire de façon très pertinente, les enjeux du développement des soins palliatifs à domicile.

La Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs souligne l'urgence à mettre en place une vraie politique de développement des soins palliatifs à domicile pour répondre aux souhaits des 81 % de nos concitoyens qui désirent « passer leurs derniers instants chez eux ».

Permettre aux patients qui le souhaitent de vivre la fin de leur vie chez eux nécessite de soutenir les aidants qui ont une place prépondérante dans la réussite du maintien à domicile. Certes, des aides existent mais elles sont trop méconnues et souvent difficiles d'accès : informer les familles et les proches de toutes ces aides est une priorité.

L'amélioration de développement des soins palliatifs à domicile nécessite aussi de mener une vraie réflexion sur la permanence des soins : il n'est pas normal qu'aujourd'hui des patients qui souhaitent vivre la fin de leur vie chez eux, décèdent aux urgences d'un hôpital parce qu'aucune équipe de soins n'a pu se déplacer à leur chevet la nuit.

Il faut donc soutenir et accompagner l'ensemble des professionnels du domicile à la fois en facilitant la coordination des soins mais aussi en apportant les compétences techniques nécessaires. C'est là tout le rôle des réseaux et des équipes mobiles de soins palliatifs.

Le rapport de l'observatoire de la fin de vie souligne aussi le décloisonnement nécessaire entre l'hôpital et le domicile. Un maintien à domicile réussi c'est un maintien à domicile anticipé et bien préparé en amont à l'hôpital.

La SFAP plaide également pour la mise en place de « réseaux sentinelles » de médecins généralistes et d'équipes de soins palliatifs. Il s'agit du seul moyen de faire remonter les informations sur la prise en charge des patients en fin de vie à domicile et d'évaluer l'impact des orientations de santé publique à venir.

Contact Presse Secrétariat 01 45 75 43 86/Portable 06 81 73 46 59 sfap@sfap.org ;

La SFAP, Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, créée en 1990, association loi 1901 **reconnue d'utilité publique**, représente le mouvement des soins palliatifs. C'est une société savante pluridisciplinaire associant professionnels, bénévoles d'accompagnement et usagers. Elle fédère plus de **5.000 soignants** (libéraux, hospitaliers, enseignants universitaires) et près de **200 associations de bénévoles d'accompagnement** dans un élan de solidarité envers les personnes atteintes de maladies graves.

Ses objectifs : - favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs - améliorer les pratiques des professionnels et des bénévoles d'accompagnement - promouvoir la culture palliative auprès du grand public

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS

Siège social & secrétariat : 106, avenue Émile Zola - 75015 Paris - France - Tél : 01 45 75 43 86 - Fax : 01 45 78 90 20

E-mail : sfap@sfap.org - <http://www.sfap.org> - Siret N° 390 473 353 000 22

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 juin 2008